



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retrait et rappel de fuets (saucisses sèches espagnoles) contaminés par des salmonelles

3 septembre 2020

18 cas de salmonelloses (dont 12 concernent des enfants) ont été identifiés entre le 8 juillet et le 3 août derniers par Santé publique France. Les personnes interrogées ont toutes consommé du fuet (saucisse sèche espagnole). Le lien avec la consommation de fuets fabriqués par l'établissement espagnol "EMBUTIDOS SOLA SA" a été confirmé le 1^{er} septembre par la Direction générale de l'alimentation, la Direction générale de la santé et Santé publique France. Plusieurs lots consommés par les malades se sont en effet révélés contaminés par des salmonelles.

Un premier retrait de plusieurs lots de fuets suspects, dans un seul point de vente (supermarché en Gironde), avait déjà eu lieu, par précaution, dès le vendredi 21 août sur la base des premiers éléments de l'enquête.

Dès aujourd'hui, en complément, un retrait et un rappel de tous les fuets, quelle que soit leur présentation (grammage, présentation promotionnelle avec accessoires, assaisonnement...), toutes dates de durabilité minimale (DDM), et portant la marque de salubrité ES-10.12147/B-CE, seront effectués dans les différentes enseignes concernées en France.

Les autorités sanitaires recommandent aux personnes qui détiennent encore les produits concernés de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente où ils ont été achetés.

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées.

Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin.

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tel : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tel : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Service de presse de la Direction générale de la santé

Tel. 01 40 56 84 00

Presse-dgs@sante.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 bis, rue de Varenne

75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

www.alimentation.gouv.fr

@Min_Agriculture